

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Belgique-Doel-Decouverte-de-defauts-sur-la-cuve>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **Belgique : Doel : Découverte de défauts sur la cuve du réacteur n° 3**

9 août 2012

Belgique : Doel : Découverte de défauts sur la cuve du réacteur n° 3

De nombreux défauts ont été détectés sur la cuve de Doel 3 lors de contrôles réalisés en juillet 2012. Ces défauts, dont l'origine n'est pas précisément établie à ce jour, seraient dus à des anomalies de fabrication.

Ce que dit la presse :

Doel/Tihange : des micro-fissures qui vont jusqu'à 18 centimètres

Publié le mercredi 25 février 2015 à 15h39 - Mis à jour le mercredi 25 février 2015 à 18h42



Planète

La taille maximale (longueur) de ces microfissures atteint quant à elle 17,9 centimètres à Doel et 15,4 centimètres à Tihange, ressort-il des chiffres communiqués par Electrabel mercredi en sous-commission sécurité nucléaire de la Chambre. La profondeur varie quant à elle de 5 à 150 millimètres. Depuis que ces anomalies, qualifiées par Electrabel de "défauts dus à l'hydrogène" (DDH) et qui se présentent sous forme de flocons, ont été repérées en 2012, trois séries de tests ont été réalisées. Une quatrième série est en cours. L'opérateur électrique communiquera les résultats au début du mois d'avril à l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) qui les analysera avec l'aide d'un panel international d'experts à la fin du mois.

Si le nombre de microfissures détectées et la taille relevée a augmenté, c'est en raison du changement introduit dans les critères de calcul. Des microfissures plus petites ont été relevées et certaines ont été jointes parce qu'elles étaient très proches.

Ces résultats ne signifient pas que le nombre de défauts aurait augmenté et que ces microfissures seraient donc "évolutives". Au contraire, selon Wim De Clercq, "Chief nuclear officer" d'Electrabel. "Ce ne sont pas des défauts évolutifs", a-t-il affirmé devant la Commission.

Entre 2012 et 2014, ceux-ci n'ont pas évolué et, à croire la littérature scientifique, la catégorie dont

ils relèvent (hydrogen flaking) n'est pas évolutive. En d'autres termes, ces défauts seraient les mêmes depuis 40 ans, quand les centrales ont été mises en service.

L'affirmation n'a pas convaincu tous les parlementaires. Dans l'opposition, Jean-Marc Nollet (Ecolo), a invoqué un courrier envoyé le 21 décembre 2012 par l'Autorité Française de Sûreté Nucléaire (AFSN) et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) à BelV, filiale de l'AFCN. Le caractère non évolutif des fissures est mis en cause.

"Les défauts dus à l'hydrogène, qui sont des fissures devant être considérées de ce fait, en France, comme potentiellement évolutives", dit le courrier. De son côté, l'AFCN ne s'est pas encore prononcée, a fait savoir le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon, en Commission de l'Intérieur. Les deux centrales ont été arrêtées après la découverte des défauts, puis redémarrées et sont à nouveau à l'arrêt depuis le 26 mars 2014. Tant que l'AFCN n'aura pas donné son feu vert, les deux réacteurs ne redémarreront pas, a assuré M. Jambon qui a appelé chacun à ne pas semer la panique.

"Je comprends que tout ce qui concerne le nucléaire est sensible mais nous n'avons aucun intérêt à créer la panique : les deux centrales sont à l'arrêt." Dans un communiqué publié mercredi, l'AFCN s'est montrée très prudente. "Ces nouvelles informations ne permettent aucunement de tirer des conclusions sur l'intégrité structurelle des deux cuves et a fortiori sur l'issue de ce dossier", a-t-elle déclaré. Plusieurs parlementaires ont réclamé une transparence accrue dans ce dossier, notamment dans la communication des résultats d'analyse qui se déroule souvent par des fuites dans la presse.

"On a l'impression que les informations viennent plus de l'extérieur que de l'intérieur, et ça n'est pas bon", a averti M. Nollet.

Le redémarrage des réacteurs semble compromis pour certains députés. "J'ai l'intime conviction qu'Electrabel aura beaucoup de difficultés à fournir un rapport de sûreté qui permettra un redémarrage", a prédit Eric Thiébaud (PS).

<https://www.lalibre.be/actu/planete/doeltihange-des-micro-fissures-qui-vont-jusqu-a-18-centimetres-54ee096035707e3e9391c3d3>

Ce que dit l'ASN :

Découverte de défauts sur la cuve du réacteur n° 3 de la centrale nucléaire de Doel (Belgique). L'ASN fait le point sur le contrôle des cuves des réacteurs français

09/08/2012 10:15 Note d'information

De nombreux défauts ont été détectés sur la cuve de Doel 3 lors de contrôles réalisés en juillet 2012. Si l'analyse des résultats de ces contrôles n'est pas achevée, il apparaît déjà que la cuve présente de nombreuses indications qui « pourraient s'assimiler à de potentielles fissures » selon les termes de l'Agence fédérale de contrôle nucléaire belge (AFCN). Ces défauts, dont l'origine n'est pas précisément établie à ce jour, seraient dus à des anomalies de fabrication.

Les défauts détectés à Doel 3 en 2012 ont été mis en évidence lors d'un contrôle par ultrasons de toute la zone fortement irradiée de la cuve. Ce procédé était utilisé pour la première fois sur la cuve Doel 3 et a été mis en œuvre à la demande de l'AFCN.

L'AFCN prendra position sur le redémarrage du réacteur de Doel 3 après examen des résultats des contrôles complémentaires qu'elle a demandés et des éléments du dossier apportés par l'exploitant pour justifier que ces défauts ne portent pas atteinte à la sûreté.

L'ASN, ainsi que son appui technique l'IRSN, et plusieurs de ses homologues étrangers apporteront leur appui à l'AFCN pour l'instruction de ce sujet. L'ASN s'assurera également que les exploitants et

fabricants d'équipements nucléaires tireront le retour d'expérience de cet événement afin de garantir l'intégrité des équipements concernés.

L'industriel hollandais qui a fabriqué la cuve de Doel 3 n'a forgé aucune pièce destinée à des cuves du parc nucléaire français.

En France, l'ASN assure le contrôle de la fabrication et du suivi en fonctionnement des principaux équipements sous pression des réacteurs nucléaires, et notamment la cuve. Un suivi spécifique de la construction de ces équipements est mis en place depuis 1974. Pour l'ensemble des composants de la cuve des réacteurs français, des contrôles visant à détecter les défauts dans les pièces forgées ont été réalisés en cours de fabrication.

Tous les dix ans, sont réalisés des contrôles par ultrasons des zones fortement irradiées des cuves des réacteurs français en service. Ces contrôles n'ont à ce jour pas mis en évidence de défauts de cette nature.

<https://www.asn.fr/index.php/S-informer/Actualites/2012/Defauts-sur-la-cuve-du-reacteur-n-3-de-la-centrale-nucleaire-de-Doel-Belgique>